

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

POUR LE PROJET MEDHYTERRA DE TERMINAL D'IMPORTATION D'AMMONIAC BAS-CARBONE À FOS-SUR-MER (13)

Elengy, pionnier des terminaux méthaniers en France, porte le projet Medhyterra qui consiste à réaménager une partie du site de son terminal méthanier de Fos Tonkin en terminal d'importation d'ammoniac bas-carbone.

Le projet prévoit la construction d'un réservoir de stockage d'environ 30 000 m³ et la réutilisation d'une partie des infrastructures existantes, comme la jetée pour accueillir des navires transportant de l'ammoniac bas-carbone. La distribution de l'ammoniac en sortie du terminal serait assurée par train, camion ou canalisation. Le projet prévoit le raccordement du terminal au réseau ferré national pour permettre ce transport par train.

À terme, le terminal devrait recevoir plus de 200 000 tonnes d'ammoniac bas-carbone par an.

Attentif à l'intégration du projet dans son environnement, d'un partage transparent d'informations avec les parties prenantes et de la prise en compte de leurs points de vue, Elengy a souhaité mettre en place une concertation préalable volontaire au titre de l'article L.121-17 du Code de l'environnement. Après étude de la saisine, la Commission Nationale du Débat Public a désigné Mesdames Corinne LARRUE et Ginette VASTEL garantes de la concertation préalable qui se déroulera du 14 octobre au 24 novembre 2024. L'ensemble des informations relatives à cette concertation préalable est disponible sur le site internet dédié : www.concertation-medhyterra.fr.

Le périmètre d'information et d'affichage de la concertation préalable comprend **4 communes** : *Fos-sur-Mer, Martigues, Port-de-Bouc et Port-Saint-Louis-du-Rhône*.

Les temps d'échange suivants seront organisés dans le cadre de la concertation :

- **Réunion publique d'ouverture**

Mardi 15 octobre 2024, à 18h, Maison de la Mer et du Sport (avenue du Sablé d'Or à Fos-sur-Mer) et en ligne*

- **Webinaire « L'ammoniac bas-carbone, vecteur pour la décarbonation de l'industrie : quelle contribution du projet Medhyterra ? »**

Mercredi 30 octobre 2024, à 18h, en ligne*

- **Soirée thématique**

Mardi 5 novembre 2024, à 17h30, Maison de la Mer et du Sport (avenue du Sablé d'Or à Fos-sur-Mer)

- **Réunion publique de synthèse**

Lundi 18 novembre 2024, à 18h, Maison de la Mer et du Sport (avenue du Sablé d'Or à Fos-sur-Mer) et en ligne*

- **Deux rencontres de proximité :**

Mercredi 16 octobre 2024, à 9h, Marché de Port-Saint-Louis-du-Rhône

Mardi 5 novembre 2024, à 9h, Marché de Port-de-Bouc

* Retrouvez les modalités de connexion sur le site internet de la concertation : www.concertation-medhyterra.fr

Le **dossier de concertation** – comprenant notamment la présentation du projet et de ses impacts, ainsi que les détails de la concertation – est mis à la disposition du public en **version papier dans les mairies** du périmètre de la concertation ainsi qu'en téléchargement **sur le site internet de la concertation** : www.concertation-medhyterra.fr. Pendant toute la durée de la concertation, le public aura la possibilité de poser ses avis, observations et questions :

- Sur le **formulaire en ligne** sur le site internet de la concertation ;
- Sur les **registres papier** mis à disposition dans les mairies du périmètre de la concertation ;
- Lors de chaque **temps d'échange** mentionné ci-dessus.

Tout au long de la concertation, le public pourra s'adresser directement aux garantes **Mesdames Corinne LARRUE et Ginette VASTEL** par voie électronique à corinne.larrue@garant-cndp.fr et ginette.vastel@garant-cndp.fr, ou par voie postale à l'adresse suivante :

Concertation Medhyterra
Mesdames Corinne LARRUE et Ginette VASTEL
Commission Nationale du Débat Public
244, Boulevard Saint-Germain 75007 Paris

Le présent avis est publié sur le site internet de la concertation et en mairie de chaque commune du périmètre de la concertation.